

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 19 Votants: 24

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le : 17 novembre à 18 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-MARCEL**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Hervé PODRAZA**, **Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2023.

PRÉSENTS: M. Hervé PODRAZA, Mme Christelle COUDREAU, Mme Béatrice MOREAU,

M. Franck DUVAL, Mme Yvette ZOZZI, M. Raymond DESHERAUD,

M. Arnaud VALLÉE, M. Jean-Gabriel HERNANDO, M. Vincent LAPERT, Mme Marine VINCENT, Mme Clémence LAPLANCHE, M. Rémy ANDRE, M. Youssef GHZALALE, M. Michaël BARTON, Mme Florence FIGUEREDO, M. Agostinho RIBEIRO, M. Benjamin LEGEARD, Mme Emilie LAHILLONNE,

Mme Murielle DELISLE.

POUVOIRS: Mme Pieternella COLOMBE donne pouvoir à M. Hervé PODRAZA

M. Saïd BARKA donne pouvoir à M. Raymond DESHERAUD

Mme Florence GUILLERME donne pouvoir à Mme Clémence LAPLANCHE

M. Rémi FERREIRA donne pouvoir à Mme Emilie LAHILLONNE Mme Caroline CHAPELLIER donne pouvoir à Rémy ANDRE

ABSENTS: M. Jean-Luc MAUBLANC

Mme Marie GOMIS Mme Hedvig GERVAIS

Mme Clémence LAPLANCHE est élue secrétaire de séance.

Délibération n°86-171123

Avenant n°1 du marché 2022/02 relatif à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire – lot n°02 : Etanchéité

Rapporteur: Hervé PODRAZA

Vu le code général des collectivités territoriales L.1414-1, L.1414-4 et suivants ;

Vu le code de la commande publique L.2194-1, L.2194-2, L.2194-3 et suivants ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°88-161222 autorisant le maire à signer le marché 2022/02 : construction d'une maison de santé pluridisciplinaire ;

Vu le lot n°02 du marché 2022/02 référencé 21242-TRX2 notifié à l'entreprise JOLY le 02/01/2023 ;

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme, grands projets, développement durable et sécurité » sollicitée par mail le 31 octobre 2023 ;

Considérant les ajustements nécessaires à la bonne exécution du marché ;

Considérant la nécessité de passer un avenant au marché ;

Le rapporteur rappelle que la commune de Saint Marcel a confié à l'entreprise JOLY le lot n°02 – « Etanchéité » relatif au marché « construction d'une maison de santé pluridisciplinaire »

Le présent marché a pris effet à compter de sa notification le 02 janvier 2023.

Le rapporteur explique que dans le cadre de l'avancement du chantier, il a été demandé à l'entreprise JOLY les prestations suivantes :

• La fourniture et pose d'une échelle d'accès en toiture dans le local ventilation.

Le présent avenant a pour objet d'approuver les termes de l'avenant au lot n°02 du marché 2022/02 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération.

Montant du marché	HT	Ecart financier	% d'évolution
Initial	110 778,65 €		
Après avenant n°1	111 398,99 €	620,34 €	+ 0,56 %

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les termes de l'avenant au lot n°02 du marché 2022/02 relatif aux travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire;
- De dire que cette dépense sera inscrite au budget communal;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération au conseil Municipal.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705628-20231117-86-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023

Affichage 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA

« En vertu de l'article s

Le Maire

« En vertu de l'article R 421 050 code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage. » 027-212705628-20231117-86-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage : 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA





AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Marcel 55 Route de Chambray 27950 SAINT-MARCEL

Représenté par : Monsieur le Maire

B - Identification du titulaire du marché

JOLY ETANCHEITE 36 Rue des Prés BP 3363 27950 SAINT MARCEL

Courriel: contact@jolysas.fr

Tél.: 02.32.51.40.30 SIRET: 44897586200013

Représenté par : Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

Travaux pour la construction d'une maison de santé à Saint Marcel/Lot n° 02 : Etanchéité

Référence du marché: 21242-TRX2

Date de la notification: 02/01/2023

Montant initial du marché

- Taux de TVA: 20,0 %

- Montant HT: 110 778,65 €

- Montant TTC: 132 934,38 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

Taux de la TVA: 20,0 %
 Montant HT: 110 778,65 €
 Montant TTC: 132 934,38 €

Montant de l'avenant :

Taux de la TVA : 20,0 %
 Montant HT : 620,34 €
 Montant TTC : 744,41 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 0,56%

Nouveau montant du marché : - Taux de la TVA : 20,0 % - Montant HT : 111 398,99 € - Montant TTC : 133 678,79 €

Le présent avenant a pour objet de modifier et de compléter les prestations confiées à la société JOLY au titre de son marché 21242-TRX2.

Ces prestations venant en modification du marché de base sont :

DEVIS N°5913-10/2023

+ 620,34 € HT

- La fourniture et pose d'une échelle d'accès en toiture dans le local ventilation

Les autres clauses du marché initial restent inchangées.

Les duties clauses du marche initiat restent inchangees.
E - Signature du titulaire du marché A Saunt Nessel Le JE JO 2023
ÉTANCHÉITÉ BITUME P.V.C. RESINE 36, rue des rés 2050 ST MARCEL Tél. 02 32 34 40 30 - Fax 0. 32 21 35 94
F - Signature du pouvoir adjudicateur
A Le
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur Monsieur le Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récé	pissé :
Le titulaire signera la formule	ci-dessous :
« Reçu à titre de notification u	ne copie du présent avenant »
	A
	Le
	Signature



COMMUNE DE SAINT-MARCEL 55 route de Chambray 27 950 SAINT MARCEL

A l'attention de Monsieur le Maire

Tel.02 32 64 32 50

Nos références

Affaire N° 5913 - 10/2023

Code JSAS STMARCEL1033 FQ

Saint Marcel le 06/10/2023

Commune de SAINT MARCEL

CONSTRUCTION d'une

MAISON de SANTE

PLURIDISCIPLINAIRE

Rue des Maraîchers

27950 SAINT MARCEL

Lot Nº 02 - ETANCHEITE

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Devis N° 2 au 06 Octobre 2023 suivant demande de la MOA et MOE

ÉTANCHÉITÉ - BITUME - P.V.C - RÉSINE

36, RUE DES PRÉS - B.P. 3363 - 27950 SAINT-MARCEL

Téléphone: 02 32 51 40 30 - Télécopie: 02 32 21 33 94 - E-mail: contact@jolysas.fr

Nos références **Affaire N° 5913 - 10/2023** Code JSAS STMARCEL1033Q



Page N° 2 Saint Marcel le 06/10/2023

N°	Désignation	U.	Qté	PVU	PVT
1	LOT 02 - ETANCHEITE				
1.1	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES				
1.1.1	Echelle d'accès en toiture fixée au mur sur étrier cadenassable, à proximité du lanterneau d'accès à la terrasse.	un	1,000	620,34	620,34
	TRAVAUX COMPLEMENTAIR	ES			620,34
	LOT 02 - ETANCHEIT	ГЕ			620,34
		Montant H T.V.A. à 20			620,34€ 124,07€
		Montant T	.T.C.		744,41€

PRIX VALEUR OCTOBRE 2023

Devis valable 2 mois Révisable et actualisable au delà. Ce devis a été établi sur la base du taux de TVA (20 %) en vigueur au moment de l'appel d'offres. Tout changement de taux éventuel à venir sera applicable sur ce devis.

NOTA.

Les prestations suivantes ne sont pas prévues dans le présent devis :

1 - Compte prorata ou interentreprises supérieur à 1.5% du montant du marché

Les travaux proposés dans ce devis sont assortis d'une garantie décennale.

Conditions de règlement en conformité avec la loi LME (45 jours maxi) sur situations mensuelles La retenue de garantie 5% sera cautionnée



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 19 Votants: 24

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le : 17 novembre à 18 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARCEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé PODRAZA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2023.

PRÉSENTS: M. Hervé PODRAZA, Mme Christelle COUDREAU, Mme Béatrice MOREAU,

M. Franck DUVAL, Mme Yvette ZOZZI, M. Raymond DESHERAUD,

M. Arnaud VALLÉE, M. Jean-Gabriel HERNANDO, M. Vincent LAPERT, Mme Marine VINCENT, Mme Clémence LAPLANCHE, M. Rémy ANDRE, M. Youssef GHZALALE, M. Michaël BARTON, Mme Florence FIGUEREDO, M. Agostinho RIBEIRO, M. Benjamin LEGEARD, Mme Emilie LAHILLONNE,

Mme Murielle DELISLE.

POUVOIRS: Mme Pieternella COLOMBE donne pouvoir à M. Hervé PODRAZA

M. Saïd BARKA donne pouvoir à M. Raymond DESHERAUD

Mme Florence GUILLERME donne pouvoir à Mme Clémence LAPLANCHE

M. Rémi FERREIRA donne pouvoir à Mme Emilie LAHILLONNE Mme Caroline CHAPELLIER donne pouvoir à Rémy ANDRE

ABSENTS: M. Jean-Luc MAUBLANC

Mme Marie GOMIS Mme Hedvig GERVAIS

Délibération n°87-171123

Avenant n°2 du marché 2021/04-02 relatif aux travaux de rénovation du Complexe Sportif – Lot 2 : Gros Œuvre - Démolition

Rapporteur : Hervé PODRAZA

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2194-1 et suivants ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n 69-191121 du 19 novembre 2021 autorisant le Maire à signer le marché n°2021/04 : travaux de rénovation du Complexe sportif Léo Lagrange ;

Vu le lot 2 du marché n°2021/04 « travaux de rénovation du Complexe Sportif » notifié à l'entreprise LIEBAULT par envoi dématérialisé via la plateforme le 21 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°1 approuvé lors du conseil municipal en date du 09 novembre 2022 concernant le rehaussement de cloisons ;

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme, grands projets, développement durable et sécurité » sollicitée par mail le 31 octobre 2023 ;

Considérant l'ordre de service n°2022-006 notifié le 6 octobre 2023 afin de régulariser des travaux non prévus suivant le devis DE23/1124 ;

Considérant les ajustements nécessaires à la bonne exécution du marché ;

Considérant la nécessité de passer un avenant n°2 au marché ;

Le rapporteur précise que la commune de Saint-Marcel a confié à l'entreprise LIEBAULT le lot 2 – « Gros Œuvre - Démolition » relatif au marché « travaux de rénovation du Complexe Sportif ».

Le présent marché a pris effet à compter de sa notification le 21 décembre 2021.

Le rapporteur explique que l'ordre de service n°2022-006 de régularisation de travaux non prévus a été transmis à l'entreprise LIEBAULT le 6 octobre 2023 afin de valider le devis n°DE22/1047 du 20 juin 2023 pour un montant de 4 750 € HT soit 5 700 € TTC.

Ce devis portait sur la prolongation de la mise en place de la base de vie nécessaire aux ouvriers travaillant sur place sur 5 mois supplémentaires soit du 1er février 2023 au 30 juin 2023.

L'entreprise LIEBAULT a retourné l'ordre de service dûment accepté le 18 octobre 2023.

Conformément à l'article 14.4 du CCAG Travaux, la présente délibération a pour objet d'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 2 du marché 2021/04 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération.

Montant du marché	HT	Ecart financier	% d'évolution
Initial	131 234.63 €		
Après avenant n°1	142 889.63 €	11 655.00€ HT	+ 8.88 %
Après avenant n°2	147 639.63 €	4 750 € HT	+ 3.62 %

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 2 du marché 2021/04 relatif aux travaux de rénovation du complexe sportif Léo Lagrange ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705628-20231117-87-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prêfet : 22/11/2023 Affichage : 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA

Le Maire

Hervé PODRAZA

« En vertu de l'article Rangton code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage. »



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 027-212705628-20231117-87-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



EXE₁₀

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

MARCHES PUBLICS

AVENANT N° 2 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE SAINT MARCEL **55 ROUTE DE CHAMBRAY** 27950 SAINT MARCEL

B - Identification du titulaire du marché public

Siège social:

LIEBAULT 2 Bis, rue de la Mairie 27180 BERNIENVILLE Tel / Fax: 02 32 34 94 25

Mail: liebault27@orange.fr

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Rénovation du complexe sportif Léo Lagrange Lot 2: Gros-Œuvre - Démolition Marché n° 2021/04

Date de la notification du marché public : Le 21 Décembre 2021

Durée d'exécution du marché public : 12.mois

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA: 20%

Montant HT: 131 234.63 € Montant TTC: 157 481,56 €

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Modifications	introduites	nar le	présent	avenant	
Modifications	II III Oddillos	JUI ID	PICSCIII	avoilant	٠

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

X

Oui

Dans le cadre de la prolongation du chantier, il s'avère nécessaire de :

- Maintenir la base vie du 1er février au 30 juin 2023, pour un montant de 4 750 € HT

Les autres clauses du contrat sont inchange	ees	ange	char	incl	sont	contrat	du	clauses	autres	Les
---	-----	------	------	------	------	---------	----	---------	--------	-----

PJ:

Devis n°DE23/1124 du 21/04/2023 pour un montant de 4 750 € HT

Incidence financière de l'avenant 2:

L'avenant a	une incidence	financière su	ır le monta	ant du mai	rché public
(Cocher la ca	ase correspondar	nte.)			

Non

Montant de l'avenant 1 :

Taux de la TVA : 20 %......

Montant HT: 4 750,00 €.....

Montant TTC: 5 700,00 €.....

% d'écart introduit par l'avenant : + 3,62%

Nouveau montant du marché public (inclus l'avenant précédent) :

■ Taux de la TVA: 20%.....

Montant HT: 147 639,63 €.....

Montant TTC: 177 167,56 €.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et du signatair		Lieu et date de signature	Signature
M. LIEBAULT Président de la SAS	LAURENT,	A BERNIENVILLE, Le	

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Saint Marcel, le

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récé	pissé :
Le titulaire signera la formule ci-desso	pus :
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »
	A le
	Signature du titulaire,
En cas d'envoi en lettre recon	nmandé avec accusé de réception :
	postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)
■ En cas de notification par voi	e électronique :
(Indiquer la date et l'heure d'accusé d'accord-cadre.)	de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de

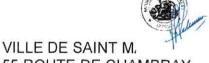
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage: 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



2 Bis, Rue de la Mairie 27180 BERNIENVILLE Tel / Fax: 02 32 34 94 25 Mail: liebault27@orange.fr



55 ROUTE DE CHAMBRAY

27950 SAINT MARCEL

DEVIS N° DE23/1124

Bernienville, le 21/04/2023

Devis valable jusqu'au 20/06/2023

OBJET

Rénovation du complexe sportif Léo Lagrange

date et votre signature.

Lot n°2 : Gros-Oeuvre - Démolition

Marché n°2021/04

LIEU D'EXECUTION: GYMNASE LEO LAGRANGE RUE LEO LAGRANGE - 27950 SAINT MARCEL

Articles	Désignation	Unité	Qté	P.U. HT	Total HT	TVA
	Base vie					20,0
1	Mois supplémentaire du 1er février au 30 juin 2023	MOI	5,00	1 100,00	5 500,00	20,0
2	Remise à titre commerciale	ENS	1,00	-750,00	-750,00	20,0
						20,0
						20,0
	Si accord, me retourner un exemplaire du présent devis avec la mention "Bon pour accord, lu et approuvé", la					20,0

Son pour accord, les et approuvé, le 11/2/23.

MONTANT HT	4 750,00 €
TVA 20 %	950,00 €
TVA 0 %	0,00 €
MONTANT TTC	5 700,00 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 19 Votants: 24

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le : 17 novembre à 18 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARCEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé PODRAZA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2023.

PRÉSENTS: M. Hervé PODRAZA, Mme Christelle COUDREAU, Mme Béatrice MOREAU,

M. Franck DUVAL, Mme Yvette ZOZZI, M. Raymond DESHERAUD,

M. Arnaud VALLÉE, M. Jean-Gabriel HERNANDO, M. Vincent LAPERT, Mme Marine VINCENT, Mme Clémence LAPLANCHE, M. Rémy ANDRE, M. Youssef GHZALALE, M. Michaël BARTON, Mme Florence FIGUEREDO, M. Agostinho RIBEIRO, M. Benjamin LEGEARD, Mme Emilie LAHILLONNE,

Mme Murielle DELISLE.

POUVOIRS: Mme Pieternella COLOMBE donne pouvoir à M. Hervé PODRAZA

M. Saïd BARKA donne pouvoir à M. Raymond DESHERAUD

Mme Florence GUILLERME donne pouvoir à Mme Clémence LAPLANCHE

M. Rémi FERREIRA donne pouvoir à Mme Emilie LAHILLONNE Mme Caroline CHAPELLIER donne pouvoir à Rémy ANDRE

ABSENTS: M. Jean-Luc MAUBLANC

Mme Marie GOMIS Mme Hedvig GERVAIS

Mme Clémence LAPLANCHE est élue secrétaire de séance.

Délibération n°88-171123

Avenant n°2 du marché 2021/04-02 relatif aux travaux de rénovation du Complexe Sportif – Lot 6 : Menuiseries intérieures – cloisons – doublages – faux plafonds

Rapporteur: Hervé PODRAZA

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles 2194-1 et suivants ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°69-191121 du 19 novembre 2021 autorisant le Maire à signer le marché n°2021/04 : travaux de rénovation du Complexe sportif Léo Lagrange ;

Vu le lot 6 du marché n°2021/04 « travaux de rénovation du Complexe Sportif » notifié à l'entreprise BTH par envoi dématérialisé via la plateforme le 21 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°1 approuvé lors du conseil municipal en date du 09 novembre 2022 concernant la réalisation d'un habillage en placostil sur pignon- au-dessus du plafond et d'un plafond coupe-feu dans les couloirs de la grande salle ainsi que la fermeture de plénum au-dessus des murs des vestiaires ;

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme, grands projets, développement durable et sécurité » sollicitée par mail le 31 octobre 2023;

Considérant l'ordre de service n°2022-005 notifié le 06 octobre 2023 afin de régulariser des travaux non prévus suivant les devis 22.06.205A et 22.10.317B;

Considérant les ajustements nécessaires à la bonne exécution du marché ;

Considérant la nécessité de passer un avenant n°2 au marché ;

Le rapporteur précise que la commune de Saint-Marcel a confié à l'entreprise BTH le lot 6 -« Menuiseries intérieures - cloisons - doublages - faux plafonds » relatif au marché « travaux de rénovation du Complexe Sportif ».

Le présent marché a pris effet à compter de sa notification le 21 décembre 2021.

Le rapporteur explique qu'un ordre de service n°2022-005 de travaux non prévus a été transmis à l'entreprise BTH le 06 octobre 2023 afin de valider les devis n°22.06.205A du 20 juin 2022 pour un montant de 1 384.21 € HT soit 1 661.05 € TTC et n°22.10.317B du 30 janvier 2023 pour un montant de 3 882.95 € HT soit 4 659.54 € TTC.

Ces devis portaient sur la réalisation d'un plafond coupe-feu dans l'entrée, la fourniture et pose de trappe de visite dans la petite salle, réalisation d'un habillage en linteaux béton dans le sas d'entrée et l'aménagement de l'accueil public (plafond, cloisons, bloc porte et châssis vitré).

L'entreprise BTH a retourné l'ordre de service dûment accepté le 25 octobre 2023.

Conformément à l'article 14.4 du CCAG Travaux, la présente délibération a pour objet d'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 6 du marché 2021/04 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération.

Montant du marché	HT	Ecart financier	% d'évolution
Initial	121 538.98 €		
Après avenant n°1	129 447.12 €	7 908.14 € HT	+ 6.51 %
Après avenant n°2	134 714.28 €	5 267.16 € HT	+ 4.33 %

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 6 du marché 2021/04 relatif aux travaux de rénovation du complexe sportif Léo Lagrange ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705628-20231117-88-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023

Affichage: 22/11/2023

Le Maire. Hervé PODRAZA



Le Maire

Hervé PODRAZA

« En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage. »



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

AVENANT N° 2 1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705628-20231117-88-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage: 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



EXE₁₀

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE SAINT MARCEL 55 ROUTE DE CHAMBRAY 27950 SAINT MARCEL

B - Identification du titulaire du marché public

Siège social:

SAS BTH

9, voie du 10 mai 1981 - BP 327 27103 VAL DE REUIL Tel / Fax: 02 32 61 42 02 Mail: bth@wanadoo.fr

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Rénovation du complexe sportif Léo Lagrange Lot 6 : Menuiseries intérieures – cloisons – doublages – faux plafonds Marché n° 2021/06

- Date de la notification du marché public : Le 21 Décembre 2021
- Durée d'exécution du marché public : 12.mois
- Montant initial du marché public :

Taux de la TVA: 20%

Montant HT: 121 538,98 € Montant TTC: 145 846,78 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de l'achèvement des travaux, il s'avère nécessaire de :

Grande salle:

- Réaliser un plafond double face en autoportant par ossature double, pour un montant de + 942,50 € HT
- Réaliser une cloison STIL double BA18 par face, pour un montant de + 1 912,50 € HT
- Fourniture et pose d'un bloc-porte double vantaux avec grand oculus par vantail, pour un montant de + 1 800,00 € HT
- Fourniture et pose d'un châssis vitre simple vitrage pour un montant de + 576,00 € HT
- Habillage d'un châssis vitré dans le couloir des vestiaires, pour un montant de + 150,00 € HT
- Fourniture et pose d'une trappe de visite sous l'escalier du SAS, pour un montant de + 285,00 € HT
- Habillage des pieds de charpente en haut des gradins, pour un montant de + 680,00 € HT
- Coffres mélaminés blanc pour un montant de 487,50 € HT
- Habillage du tableau électrique de la buvette pour un montant de 307,45 € HT
- Moins-value du poste 212 de la DPGF « doublage vestiaires petite et grande salle, pour un montant de -3 258,00 € HT

Le montant total est de + 3 882,95 € HT

Petite salle:

- Réaliser un plafond CF dans l'entrée, pour un montant de + 732,55 € HT
- Fourniture et pose de 2 trappes de visite, pour un montant de + 700,00 € HT
- Réaliser l'habillage de linteaux béton dans le SAS entrée, pour un montant de + 425,00 € HT
- Moins-value plafond prévu à la DPGF pour un montant de 473,34 € HT

Le montant total est de + 1 384,21 € HT				
Soit un montant global de + 5 267,16 €HT				
Les autres clauses du contrat sont inchangées.				
PJ : Devis n°22.10.317 B du 30 janvier 2023 pour un montant de 3 882,95 € HT Devis n°22.06.205 A du 20 juin 2023 pour un montant de 1 384,21 € HT				
Incidence financière de l'avenant ;				
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : (Cocher la case correspondante.)				
Non	\boxtimes	Oui		
Montant de l'avenant :				
 Taux de la TVA : 20 % 				
Montant HT : 5 267,16 €				

Montant TTC: 6 320,59 €.....

% d'écart introduit par l'avenant : + 4,33 %

Nouveau montan	t du marché	public (incli	us avenant pré	cédent):
----------------	-------------	---------------	----------------	----------

Taux de la TVA : 20%.....

Montant HT: 134 714,28 €.....

Montant TTC: 161 657,14 €.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. HURDIEL Thierry, PDG	A VAL DE REUIL, Le	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Saint Marcel, le

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur)

EXE10 - Avenant N°2

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :			
Le titulaire signera la formule ci-dess	ous:		
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »		
	A, le		
	Signature du titulaire,		
	mmandé avec accusé de réception :		
(Coller dans ce cadre l'avis de réception	postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)		
■ En cas de notification par vo			
(Indiquer la date et l'heure d'accuse l'accord-cadre.)	de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de		

Date de mise à jour : 01/04/2019.



027-212705628-20231117-88-171123-DE



éception par le préfet : 22/11/2023 Affichage : 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



Parc d'activités des Lacs - B.P. 327 27103 VAL-DE-REUIL CEDEX

Tél.: **02 32 61 42 02** Fax: **02 32 61 42 26**

Val de Reuil, le 20 juir

COMMUNE DE SAINT 55 ROUTE DE CHAMBRAY 27950 SAINT MARCEL

Monsieur LE MAIRE

TRAVAUX DE RENOVATION DU COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE

DESCRIPTION	U	Qté	PU	M	ONTANT
PETITE SALLE					e e
REALISATION D'UN PLAFOND COUPE FEU DANS L'ENTREE	M²	11,27	65,00	€	732,55
OURNITURE ET POSE DE TRAPPE DE VISITE 600X600 El30	PC	2,00	350,00	€	700,00
REALISATION D4HABILLAGE DE LINTEAUX BETON DANS LE SAS D'ENTREE	ML	5,00	85,00	€	425,00
MOINS VALUE PLAFOND 600X600 PREVU AU MARCHE	M²	11,27	42,00	-€	473,34
LP.H. INGENIERIE					X (8)
Rue Pierre Gasendi ZAC "Les Portes de l'Ouest". 76150 LA VAMPALIERE Tel: 02.35:33.20.82			TOTAL HT	€	1 384,21
Λ			TVA 20,00 %	€	276,84
11 / / / /			TOTAL TTC	€	1 661,05

La Vaupalière le 04/10/2083 Bon pour accord

THIERRY HURDIEL

tés des Lacs

ਿੱਲਿeuil cedex ਤੋਂ 00039

SAS au capital de 197 000 Euros Siret 442 888 673 00039 - Code NAF 4329 A TVA Intracommunautaire : FR 92 442 888 673 Siège Social :

9 voie du 10 Mai Parc d'activités des Lacs 27101 VAL-DE-REUIL CEDEX





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 19 Votants: 24

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le : 17 novembre à 18 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARCEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé PODRAZA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2023.

PRÉSENTS: M. Hervé PODRAZA, Mme Christelle COUDREAU, Mme Béatrice MOREAU,

M. Franck DUVAL, Mme Yvette ZOZZI, M. Raymond DESHERAUD,

M. Arnaud VALLÉE, M. Jean-Gabriel HERNANDO, M. Vincent LAPERT, Mme Marine VINCENT, Mme Clémence LAPLANCHE, M. Rémy ANDRE, M. Youssef GHZALALE, M. Michaël BARTON, Mme Florence FIGUEREDO, M. Agostinho RIBEIRO, M. Benjamin LEGEARD, Mme Emilie LAHILLONNE,

Mme Murielle DELISLE.

POUVOIRS: Mme Pieternella COLOMBE donne pouvoir à M. Hervé PODRAZA

M. Saïd BARKA donne pouvoir à M. Raymond DESHERAUD

Mme Florence GUILLERME donne pouvoir à Mme Clémence LAPLANCHE

M. Rémi FERREIRA donne pouvoir à Mme Emilie LAHILLONNE Mme Caroline CHAPELLIER donne pouvoir à Rémy ANDRE

ABSENTS: M. Jean-Luc MAUBLANC

Mme Marie GOMIS Mme Hedvig GERVAIS

Mme Clémence LAPLANCHE est élue secrétaire de séance.

Délibération n°89-171123

Avenant n°2 du marché 2021/04 relatif aux travaux de rénovation du Complexe Sportif – Lot 10 : Peinture – Revêtement de sol sportif

Rapporteur: Hervé PODRAZA

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L1414-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L2194-1 et suivants ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°69-191121 du 19 novembre 2021 autorisant le Maire à signer le marché n°2021/04 : travaux de rénovation du Complexe sportif Léo Lagrange ;

Vu le lot 10 du marché n°2021/04 « travaux de rénovation du Complexe Sportif » notifié aux entreprises JMS et SAS MORIN par envoi dématérialisé via la plateforme le 21 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°1 approuvé lors du conseil municipal en date du 10 février 2023 concernant fourniture et la pose de protections murales et sur poteaux ainsi que la pose de fourreaux pour les buts de handball ;

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme, grands projets, développement durable et sécurité » sollicitée par mail le 31 octobre 2023 :

Considérant l'ordre de service 2022-005 notifié le 6 octobre 2023 afin de régulariser des travaux non prévus suivant le devis de l'entreprise MORIN 05360/61P ;

Considérant les ajustements nécessaires à la bonne exécution du marché ;

Considérant la nécessité de passer un avenant au marché ;

Le rapporteur précise que la commune de Saint-Marcel a confié aux entreprises JMS et SAS MORIN le lot 10 – « Peinture – Revêtement de sol sportif » relatif au marché « travaux de rénovation du Complexe Sportif ».

Le présent marché a pris effet à compter de sa notification le 21 décembre 2021.

Le rapporteur explique que l'ordre de service n°2022-005 de travaux non prévus a été transmis à l'entreprise JMS mandataire sur le lot 10 « Peinture – Revêtement de sol sportif » le 06 octobre 2023 afin de valider le devis de l'entreprise MORIN n°05360/61P du 13 septembre 2023 d'un montant de 7 300.31 € HT soit 8 760.37 € TTC.

Ce devis portait sur la réalisation de travaux de peinture du plafond du vestiaire football ainsi que la réalisation d'une résine au sol dans les locaux techniques.

L'entreprise JMS, mandataire, a transmis l'ordre de service à l'entreprise MORIN (co-traitant) puis nous l'a retourné dûment accepté le 18 octobre 2023.

Conformément à l'article 14.4 du CCAG Travaux, la présente délibération a pour objet d'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 10 du marché 2021/04 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération.

Montant du marché	HT	Ecart financier	% d'évolution
Initial SAS MORIN	40 117.23 €		
Initial JMS	96 881.00 €		
Après avenant n°1 SAS MORIN	40 117.23 €	0 € HT	
Après avenant n°1 JMS	109 207.50 €	12 326.50 € HT	+ 9.00 %
Après avenant n°2 SAS MORIN	47 417.54 €	7 300.31 € HT	+ 5.33 %

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les termes de l'avenant n°2 au lot 10 du marché 2021/04 relatif aux travaux de rénovation du complexe sportif Léo Lagrange;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705628-20231117-89-171123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage : 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



Le Maire

Hervé PODRAZA

« En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage. »



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 027-212705628-20231117-89-171123-DE

Page:

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023 Affichage : 22/11/2023

Le Maire, Hervé PODRAZA



EXE10

MARCHES PUBLICS

AVENANT N° 2 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE SAINT MARCEL 55 ROUTE DE CHAMBRAY 27950 SAINT MARCEL

B - Identification du titulaire du marché public

Siège social :	Siège social :
JMS (mandataire)	SAS Morin (co-traitant)
Siège social: 7 rue des Frères NOGER 93 160 Noisy-le-Grand <u>Bureaux</u> : 22 rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne <u>Tel / Fax</u> : 01.64.11.06.45 <u>Mail</u> : jms@jms-sols.fr	Bureaux: 290 rue Alberto Santos Dumont – P.A. Le Long Buisson 27 930 Guichainville Tel / Fax: 02.32.33.28.22 / 02.32.33.56.96 Mail: direction@morin-groupe.fr

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Rénovation du complexe sportif Léo Lagrange Lot 10 : Peinture – Revêtement de sol sportif Marché n° 2021/04

Date de la notification du marché public : Le 21 Décembre 2021

Durée d'exécution du marché public : 12.mois

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20%
 Montant HT : 136 998,23 €
 Montant TTC : 164 397,88 €

Répartit comme suit :

EXE10 - Avenant N°2

Nom de la Société	Montant HT	Montant TTC
JMS	96 881,00 €	116 257,20 €
SAS MORIN	40 117,23 €	48 140,68 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de l'achèvement des travaux, il est demandé à l'entreprise JMS d'engager les travaux suivants :

- Fourniture et pose de peinture au plafond sur placo dans les vestiaires Football, pour un montant de + 1 207.29 € HT
- Fourniture et pose d'un traitement en résine, compris travaux préparatoires, dans la grande Salle (local matériel & réserve) pour un montant de + 3 453,42 € HT
- Fourniture et pose d'un traitement en résine, compris travaux préparatoires, dans la petite Salle (local technique & matériel) pour un montant de + 2 639,60 € HT

Soit un montant global de 7 300,31 € HT

Les autres clauses du contrat sont inchangées.

Devis MORIN n°05360/61P du 13/09/2023 pour un montant de 7 300,31 € HT

_				
	Incidence	financière de	l'avonant	٠
	II ICIGOI ICO	III Iai Icici e ue	I avelialit	

L'avenant a une incidence financière su	r le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)	

Nor
INOI

⊠ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%......
- Montant HT: + 7 300,31 €.....
- Montant TTC: +8 760,37 €.....
- % d'écart introduit par l'avenant : + 5,33 %

Nouveau montant du marché public (inclus avenant précédent) :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 156 625,04 €

Montant TTC: &187 950,05 €

Répartit comme suit :

Nom de la Société	Montant HT	Montant TTC
JMS	109 207,50 €	131 049,00 €
SAS MORIN	47 417,54 €	56 901,05 €

Page:

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. MASSON DANIEL GERANT DE JMS (mandataire)	A Noisy-le-Grand, Le	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Saint Marcel, le

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :					
Le titulaire signera la formule ci-dessous :					
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »				
	A, le				
	Signature du titulaire,				
En and d'anyoi en lettre recer	mmandé avec acqueé de récention :				
	nmandé avec accusé de réception : postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)				
(Collet datis de cadre l'avis de l'eception p	oostal, date et signe par le titulaire du marche public ou de l'accord-cadre.)				
■ En cas de notification par voi	o électronique :				
	de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de				
l'accord-cadre.)	at the product of the				

Date de mise à jour : 01/04/2019.



COMMUNE DE SAINT MARCEL

55 route de Chambray 27950 ST MARCEL

Evreux le, 13/09/2023

DEVIS N° / 05360 / 61P

Travaux de rénovation du complexe sportif Léo Lagrange à SAINT MARCEL - LOT 10 PEINTURE / REVETEMENT DE SOL SPORTIF

Adresse Chantier

COMMUNE DE SAINT MARCEL

COMPLEXE LEO LAGRANGE Rue léo Lagrange 27950 ST MARCEL

Votre interlocuteur : David RENOUF



Référence à rappeler : DEVIS N° / 05360 / 61P

	Designation	Unité	Qté	P.U. (€) H.T.	Total (€) H.T.	Taux T.
P	EINTURE INTERIEURE					
7	/ESTIAIRE FOOTBALL - Entrée					
	Peinture au plafond sur placo, compris trappes	M2	12,60	31,66	398,92	20 9
	Comprenant :		,	0.,00	000,02	20 9
	Protection des sols par baches ou polyane, balayage journalier, Evacuation des dechets en fin de chantier	Ens	12,60	5,29	66,65	
	Dépose des equipements electrique, et repose en fin d'intervention peinture, comprenant : 2 blocs de secours, 1 sirene, 1 detecteur, 2 luminaires	Ens	1,00	741,72	741,72	20 9
	Sous-total VESTIAIRE FOOTBALL - Entrée				1 207,29	
	Total PEINTURE INTERIEURE				1 207,29	
/Т	RAVAUX DE SOLS				1 -01,1-0	
(GRANDE SALLE - Espace materiel					
	Travaux préparatoires	M2	31,00	12,69	393,39	20 9
	Sondage et purge des parties non adhérentes par piquetage, sans	Moreo	S. C. P. R. S.			20 9
	passivation des fers et reconstitution en mortier de résine.	ENS	1,00	299,78	299,78	
	Traitement en résine	M2	31,00	58,70	1 819,70	20 %
	Traitement en résine, remontée plinthes	ML	12,00	29,36	352,32	20 9
	Sous-total GRANDE SALLE - Espace materiel				2 865,19	
9	GRANDE SALLE - Local Reserve					
	Travaux préparatoires	M2	4,60	12,69	58,37	20 9
	Traitement en résine	M2	4,60	58,70	270,02	20 %
	Traitement en résine, remontée plinthes Sous-total GRANDE SALLE - Local Reserve	ML	8,85	29,36	259,84	20 %
_					588,23	
_	ETITE SALLE - Local Technique					
	Travaux préparatoires Traitement en résine, compris primaire sur carrelage brut	M2	9,30	12,69	118,02	20 9
	Traitement en résine, remontée plinthes	M2 ML	9,30 12,80	90,44 29,36	841,09 375,81	20 %
	Sous-total PETITE SALLE - Local Technique	IVIL	12,60	29,30	100 000 000000	20 /
Р	ETITE SALLE - Espace Materiel				1 334,92	
	Travaux préparatoires	M2	12,60	12.60	150.00	20 %
	Traitement en résine	M2	12,60	12,69 58,70	159,89 739,62	20 %
	Traitement en résine, remontée plinthes	ML	13,80	29,36	405,17	20 %
	Sous-total PETITE SALLE - Espace Materiel				1 304,68	
	Total /TRAVAUX DE SOLS				6 093,02	
					0 000,02	
					1	
				1		

Référence à rappeler : DEVIS N° / 05360 / 61P

0	Designation	Unité	Qté	P.U. (€) H.T.	Total (€) H.T.	Taux T.V.A
= -						
				1		
İ						1
						1
						1
				P		
A						
	<i>-</i>					
	la Vaupa liver? Le o 4/10/2023 Le o 4/10/2023 Rue Pierre Gasselw AC."Les Portes de l'O					
	Vielt					
	, , / , , o · · ·					
	1 1/nUV 42					
	11/4/ 1900					1
	Mal					
	μ_{1}					
-	1000					
	ic acmic					
	u au	_				
	noll (/ /				
	ROU P.H INGENIERI	= \				
	Rue Pierre Gasser	i /				
	AC "Les Portes de l'O	uest			P	
	78150 I A VAUPAL	ERE				
	Tel: 02:35, 33-20:0	52				1

Montants en E	uros
Total H.T.	7 300,31
Total T.V.A. 20%	1 460,06
Total T.T.C.	8 760,37

Accord du client : Date et signature	Signature du chargé d'affaire

